

LE JOURNAL DE LA CCVB

Ça bouge dans les Transports !

Val Bréon
communauté de communes

N°10 Décembre 2011

SOMMAIRE





CHÂTRES - CREVECOEUR - FONTENAY-TRESIGNY - LA HOUSSAYE - LES CHAPELLES BOURBON
LIVERDY - MARLES - NEUFMOUTIERS - PRESLES

Communauté de Communes du Val Bréon - Dernier recensement : 14011 habitants
Siège administratif : 32 rue des Charmilles 77610 LA HOUSSAYE - Tél : 01 64 51 33 26 - Fax : 01 64 51 33 27 - contact@valbreon.fr
Directeur de la publication : Jean-Jacques Barbaux
Comité de rédaction : Jean-Jacques Barbaux, Paul Billon, Monique Allain, Jean-Paul Coche, Yves Bréard.
Graphisme, mise en page : Julien HASCOËT - Impression : La station graphique - 6000 exemplaires - périodicité : variable - n° ISSN 1950-4659
Photographies et images : Val Bréon, photothèques, Attrape Théâtre, Paul Billon, Jean-Paul COCHE, Conseil Général de Seine et Marne.



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

"Une Communauté vivante, dynamique, qui soutient son territoire en cette période de crise."



Jean-Jacques Barbaux

Président de la Communauté de Communes du Val Bréon

Créer du lien entre nos 15.000 habitants, c'est bien ce que nous faisons en améliorant nos transports collectifs, en aidant nos associations, mais aussi en créant des moments d'échanges et de convivialité avec notre politique culturelle particulièrement riche.

Je mesure pleinement le chemin parcouru et le travail assumé par nos élus et notre équipe de collaborateurs. Que de réunions tenues, que de dossiers déposés, mais de vrais résultats, visibles sur le terrain.

Réfléchir, décider, agir et expliquer, voici les points d'ancrage du travail que j'impulse.

Il faut surtout que chacune et chacun sache que, dans cette période difficile, la Communauté de Communes crée des services, des réponses à des besoins sans avoir recours à une fiscalité supplémentaire lourde.

Avec une belle réalisation économique et une gestion rigoureuse, je tiens à rappeler quelle fiscalité génère notre communauté : **la plus faible possible.**
Les taux de taxes perçues par la Communauté de Communes du Val Bréon sont inchangés depuis 2001 :

Taxe d'habitation	**0,062%**
Taxe foncière sur les propriétés bâties	**0,098%**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	**0,273%**

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, les taux suivants sont votés pour la première composante de la compensation relais :

Part additionnelle (*en remplacement de la taxe professionnelle*)	**0,062%**
ZAE (*en remplacement de la taxe professionnelle de zone*)	**0,098%**

Il est à noter que les valeurs de ces taux restent également inchangées par rapport aux années précédentes.

Il en va de même pour les dépenses auparavant assumées par les communes. Cela concerne une dizaine d'organismes et de syndicats pour un montant de 650.000€, désormais pris en charge par la Communauté de Communes.
A cela s'ajoute la part versée à chaque commune en fonction de sa taille.

Au crépuscule de cette année et à l'aube de la prochaine, recevez mes Meilleurs Vœux du cœur, du partage et du respect.

Bien à vous.
Très cordialement.

Jean-Jacques Barbaux
Président de la Communauté de Communes

Éditorial



VOS INTERLOCUTEURS

Président / Vice-présidents



Jean-Jacques BARBAUX
Président



Dominique RODRIGUEZ
1er Vice-président
Prospective et développement



Paul BILLON
2e Vice-président
Transports & chemins de randonnées



Monique ALLAIN
3e Vice-présidente
Actions sociales



Jean-Paul COCHE
4e Vice-président
Logement et cadre de vie



Michel ROLLIN
5e Vice-président
Gestion et entretien du parc logistique



Jean ABITEBOUL
6e Vice-président
Culture



Michel BARTAIRE
7e Vice-président
Sports et milieu associatif

Délégués communautaires

CHÂTRES

Michel ROLLIN (VP) — Jean-Pierre FERY (S)
Jean-Pierre RULLIER (T) — Claude HESSENS (S)

CREVECOEUR

Paul BILLON (VP) — Jean-Luc BOUTIN (S)
Claude JULLIEN (T) — Stéphane ROBERT (S)

FONTENAY-TRESIGNY

Jacques PROFIT (T) — Claude BAUMANN (S)
Patrick ROSSILLI (T) — Dominique BONNEAU (S)
Michel BARTAIRE (VP) — Blandine BAUMANN (S)
Jean-Louis SEMPEY (T) — Martine TORTEY (S)
Jocelyne BOROS (T) — Claude PRADEL (S)

LA HOUSSAYE

Jean ABITEBOUL (VP) — Katya TKATCH (S)
Gilles DURAND (T) — Jean-Pascal SCHÄFFER (S)
Sylvie GOBARD (T) — Véronique SLOSSE (S)

LES CHAPELLES-BOURBON

Yves BREARD (T) — Yolande VESTIEU (S)
Bernard SCHNEIDER (T) — Irène WAGNER (S)

LIVERDY

Jean-Paul COCHE (VP) — Philippe GAMBA (S)
Hervé COUVIGNOU (T) — Van Manh N'GUYEN (S)
Patricia CHAUVET (T) — Alain ARROUX (S)

MARLES

Monique ALLAIN (VP) — Jean-Marie BOCKLER (S)
Bruno COTINAT (T) — Claudine CHARLES (S)
Alain MAGIDS (T) — Isabelle VERNET (S)

NEUFMOUTIERS

JJ. BARBAUX (P) — Catherine GUEPIN (S)
David GRASSITELLI (T) — Philippe VITSE (S)

PRESLES

Dom. RODRIGUEZ (VP) — Florence BONNY (S)
Daniel GAUTHERON (T) — Christian MORESTIN (S)
Daniel MOREAU (T) — Eliane RANCILLON (S)

Légende :

(P) : président
(VP) : vice-président(e)
(T) : titulaire
(S) : suppléant(e)

Collaborateurs



Audrey JEANNINGROS
Directrice générale des services
☎ : 01 64 51 33 26
🖷 : 01 64 51 33 27
@ : administration@valbreon.fr



Cindy BOUCHER
Chargée de missions
☎ : 01 64 51 35 24
@ : c.boucher@valbreon.fr



Mohammed DE LORGERIL
Marchés publics
☎ : 01 64 51 35 21
@ : m.delorgeril@valbreon.fr



Sandrine GODARD
Secrétaire administrative
☎ : 01 64 51 33 28
🖷 : 01 64 51 33 27
@ : s.godard @valbreon.fr



Sandrine MORVAN
Secrétaire Administrative
☎ : 01 64 51 33 26
🖷 : 01 64 51 33 27
@ : s.morvan@valbreon.fr



Françoise CAUCHIE
Portage de repas à domicile
☎ : 01 64 51 35 22
@ : portage@valbreon.fr



Julien HASCOËT
Chargé de communication
☎ : 01 64 51 33 24
✆ : 06 86 43 81 41
@ : j.hascoet@valbreon.fr



Nathalie BONDOUX
Responsable du Relais d'Assistantes Maternelles
☎ : 01 64 51 33 29
✆ : 06 86 42 58 51
@ : ram@valbreon.fr



Alice TOMBETTE
Animatrice
Passeur culturel
✆ : 06 79 57 72 06
🖷 : 01 64 51 33 27
@ : a.tombette@valbreon.fr



Pascal BETEMPS
Agent technique polyvalent
☎ : 01 64 51 33 26
@ : technique@valbreon.fr





PORTRAIT DE CINDY BOUCHER, ADJOINTE A LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES



Arrivée à la CC Val Bréon mi février 2010 en qualité de stagiaire, j'ai réalisé une étude sur les flux de circulations des employés des zones d'activités du territoire dans le but d'un développement de l'offre transport sur la ligne 21.

Au terme de cette expérience positive, j'ai postulé pour devenir chargée de missions polyvalente avec comme objectif la continuité du dossier dont j'avais la charge.

Recrutée en août 2010, j'ai poursuivi mes actions relatives aux transports en coopération avec M. BILLON, Vice-président en charge des transports. La mise en service de l'extension de la ligne 21 et son inauguration en novembre 2011 sont l'aboutissement du travail réalisé en coopération avec les partenaires du territoire. La ligne 21 joue aujourd'hui la carte des entreprises.

Une autre de mes missions consiste au suivi du parc logistique du Val Bréon en relation avec M. ROLLIN, Vice-président en charge de la zone économique. J'assure l'encadrement des entreprises, les passations de marchés, et les réunions de chantier.
Enfin, en collaboration avec M. RODRIGUEZ, Vice président en charge de la prospective et du développement, nous œuvrons sur les possibilités de développement économique et d'équipements du territoire. Suite à l'acquisition d'un corps de ferme aux Chapelles Bourbon par la CC Val Bréon en 2010, nous travaillons sur sa réhabilitation afin de donner des réponses structurantes pour le territoire.

Ces expériences au sein de la CC Val Bréon, auxquelles les élus m'associent, me permettent de consolider mes connaissances et d'en développer de nouvelles.

Monsieur le Président a pleinement reconnu mon investissement, ma détermination, il m'a fait l'honneur de me placer en seconde position en tant qu'adjointe à la Directrice Générale des Services.







De gauche à droite : Un bus du réseau Sol'R, la Zone Economique N4, la ferme des Vieilles Chapelles

P.A.V.E

PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

La Communauté de Communes du Val Bréon a décidé d'engager une étude relative à la réalisation de plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) du territoire communautaire. Chaque maire se verra remettre le diagnostic d'accessibilité des Etablissement Recevant du Public (ERP) de sa commune.



Type de changements : traversée piétonne accessible à tous.



Equipement conforme.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

– Sensibiliser les élus et les acteurs communaux pertinents à l'accessibilité (enjeux, réglementation) et développer une culture commune sur le sujet.

– Dresser un état des lieux détaillé de l'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des ERP à l'intérieur de la zone agglomérée des communes.

– Mettre en évidence des chaînes (processus et dispositifs) de déplacement permettant la continuité du cheminement entre les différents secteurs des communes ou pôles générateurs de déplacements (équipements scolaires ou sportifs, commerces, espaces publics...).

– Identifier les enjeux et les actions d'amélioration des conditions d'accessibilité à engager et aider les communes à les hiérarchiser au sein d'un plan d'actions. Ces actions permettront de réaliser les travaux éventuels ou de modifier des projets en cours d'études.

– Faire connaître les moyens techniques et financiers nécessaires pour mettre en œuvre les propositions d'amélioration.

– Proposer une programmation pluriannuelle des investissements.

Après une phase de concertation, des techniciens interviendront dans nos communes. Des relevés photographiques seront effectués et viendront illustrer les plans de mise en accessibilité.

L'objectif de cette étude est de pouvoir disposer le plus rapidement possible d'un territoire entièrement accessible pour tous.



PREVENIR L'ILLETTRISME GRACE AUX ALBUMS JEUNESSE !

Les élus de la Communauté de Communes du Val Bréon se sont engagés dans la prévention de l'illettrisme en partenariat avec la Fondation SNCF et le Conseil Général de Seine et Marne.

Des ateliers ont été menés dans les centres de loisirs de Presles, La Houssaye et Fontenay, au cours du mois de juillet 2011 autour d'un même fil conducteur : les albums d'une auteur-illustratrice, Madame Cécile GAMBINI.

Après avoir participé à des ateliers lecture animés par Alice TOMBETTE, animatrice passeur culturel du Val Bréon, et Cécile HEMON, animatrice de l'association "Anim et Ludo" de La Houssaye, les enfants des trois centres de loisirs ont pu se rencontrer lors d'une journée toute particulière.

Originaires des différentes communes du Val Bréon, les enfants ont participé à un grand rallye-lecture autour des albums de l'auteur.



Affiche du "Bagbada Show"

Ces enfants, âgés de 7 à 12 ans, ont ensuite écrit et illustré leur propre histoire, peuplée d'animaux et de rêves fabuleux.
Leur histoire a été ensuite mise en scène. Le résultat fut vraiment magique : les enfants se sont investis et ont joué des spectacles pleins d'énergie, de créativité et de bonne humeur !

Cette belle aventure s'est prolongée en septembre 2011 avec le spectacle « Le Bagbada Show », joué à Liverdy et Fontenay-Trésigny.

Les enfants étaient invités à assister au spectacle-concert mis en scène par Cécile GAMBINI à partir de ses albums et accompagnée par un guitariste auteur-compositeur-interprète.

Les enfants et leurs parents se sont déplacés nombreux, pour applaudir ce spectacle.



A droite : photo du spectacle Bagbada Show de Liverdy
A gauche : photo d'un arbre réalisé par les enfants de Liverdy

Pendant les vacances de la Toussaint, l'auteur-illustratrice est revenue pour mener des ateliers à Liverdy en partenariat avec le service Jeunesse et Sports de la commune.

Ce projet a permis de semer de belles graines d' imagination et de créativité dans la tête des enfants avec pour objectif de développer un rapport ludique et affectif à la lecture vers laquelle ils reviendront naturellement.

Vie Communautaire

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)...

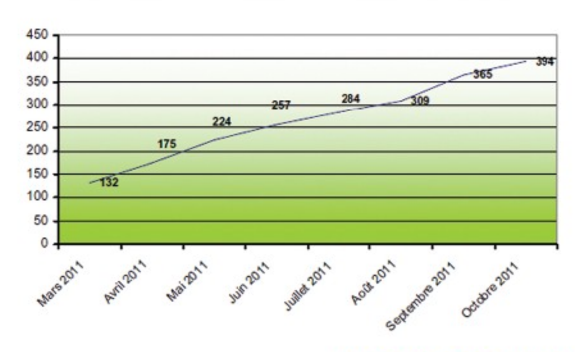
Après 8 mois de fonctionnement un premier bilan de ce service s'imposait.

LE SERVICE EST VICTIME DE SON SUCCES !

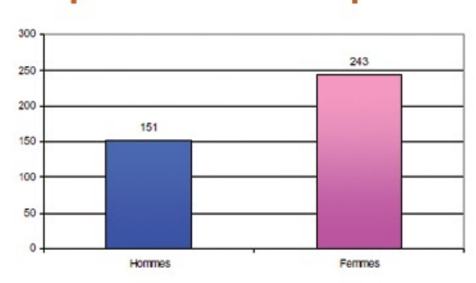
QUELQUES CHIFFRES

- Près de **400 abonnés**
- **37 nouveaux abonnés** en moyenne **par mois**
- **Clientèle** majoritairement **féminine** et **jeune**
- **728 voyages** dont 142 en octobre
- **15.000km** parcourus
- **80% des déplacements** sont effectués pour **raison professionnelle ou scolaire**
- **60% des voyages** sont effectués **l'après-midi** (13h-16h)
- **6 points d'arrêts** représentent **50 % des montées** : Tournan (RER, Clinique), Fontenay-Trésigny (Collège Mallarmé, Rue Zola), Châtres (Val Bréon 1) et La Houssaye (Place Augereau).
- Majorité des **flux orientés** vers **Tournan et Fontenay-Trésigny.**

Evolution du nombre d'abonnements



Répartition des abonnés par sexe



LES DIFFICULTES RENCONTREES

LES SERVICES REFUSES

Depuis le mois de septembre, on constate une évolution du nombre de services refusés :
Entre le 15 septembre et 15 octobre 2011, nous avons refusé 36 clients, principalement pour les créneaux horaires 12h – 14h;
Les refus sont dus principalement au respect des horaires (rendez-vous médical, trains, collèges,...) rendant impossible un circuit de ramassages multiples.

LES ANNULATIONS REPETITIVES

De septembre à octobre, nous avons eu 42 annulations (dont 11 hors délai)
Ces annulations sont surtout concentrées en direction de Tournan RER et du collège Mallarmé.

LES SANCTIONS ENCOURUES

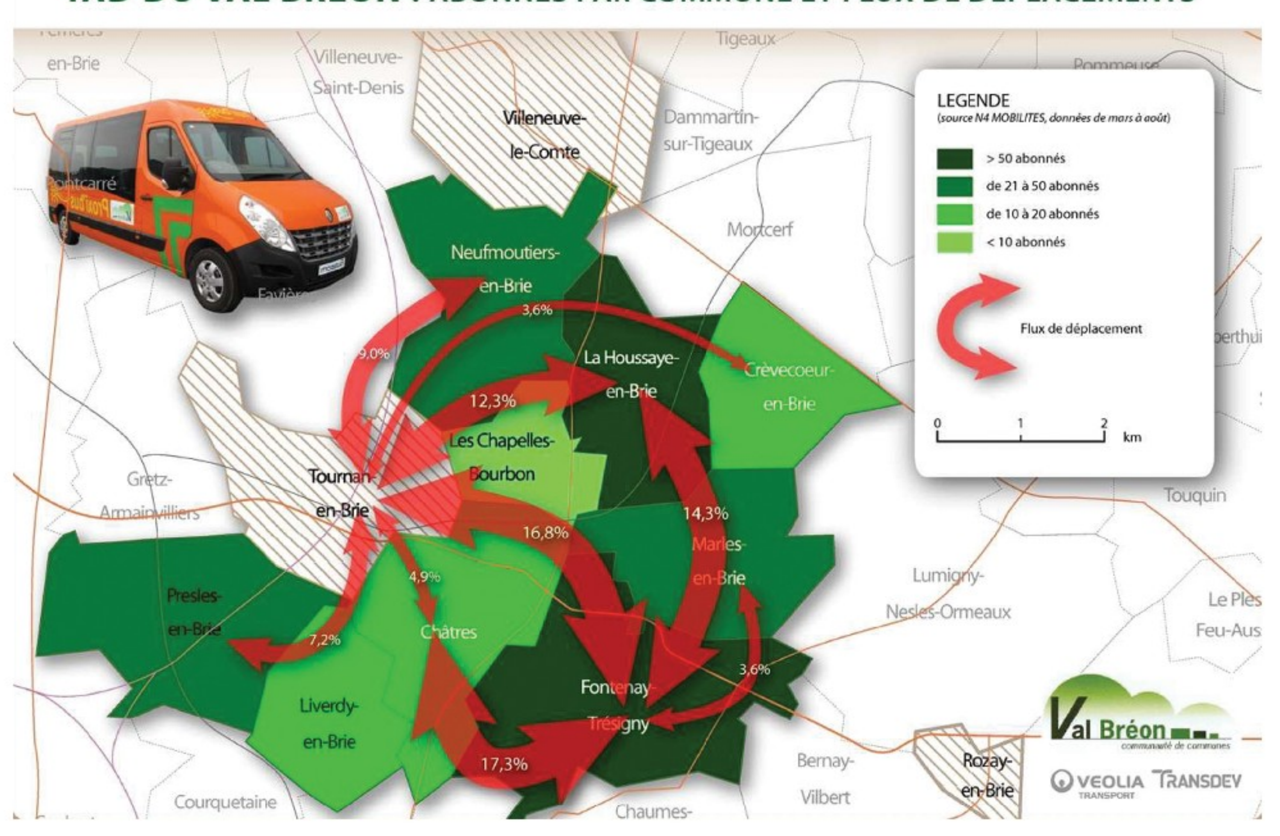
Conformément à l'article 7 du règlement du service de transport à la demande, nous rappelons qu'en cas d'annulations répétées ou d'absences à l'heure et à l'arrêt, par un même usager, les sanctions encourues sont les suivantes :

1- Envoi d'un avertissement si l'absence au rendez-vous ou l'annulation se reproduit deux fois dans le mois ou 1 fois par mois pendant 2 mois successifs,
2- Interdiction d'utiliser le service pendant un mois en cas de récidive,
3- Interdiction définitive d'utiliser le service en cas de deuxième récidive.

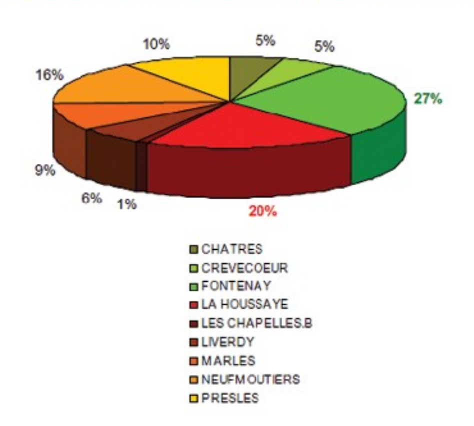


... 8 MOIS APRES

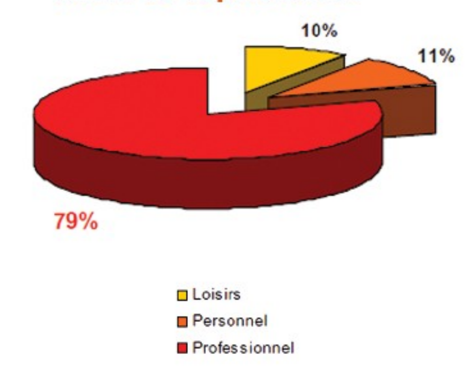
TAD DU VAL BREON : ABONNES PAR COMMUNE ET FLUX DE DEPLACEMENTS



Répartition des abonnés par commune



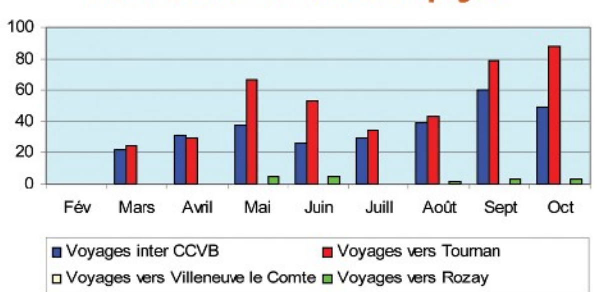
Motifs de déplacements



Evolution du nombre de voyages



Evolution du nombre de voyages



Transports

GUIDE D'UTILISATION DU TAD

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) COMMENT ÇA MARCHE ?

Le service de Transport à la Demande de la Communauté de Communes du Val Bréon mis en place le 1er Mars 2011 s'avère être un véritable succès pour la mobilité de notre territoire. Il est dès à présent temps de rappeler la marche à suivre pour s'incrire afin de bénéficier de ce service :

Proxi'bus

Vous vous abonnez en envoyant le bulletin de réservation que vous trouverez dans les mairies ou sur le site internet de la Communauté de Communes

Vous appelez au numéro suivant :
Du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Réservation au :
01 60 02 32 32
(Coût d'un appel local)

Vous réservez votre Proxi'bus (au plus tard la veille avant midi) pour le lendemain en indiquant les heures et les lieux de départ souhaités ou les heures et lieux d'arrivée souhaités. L'opératrice vous indiquera l'arrêt le plus proche.

Vous avez la possibilité **de réserver plusieurs trajets simultanément.**

Le système gère le regroupement des trajets dans la même plage horaire. C'est pourquoi des aménagements d'horaires pourront être appliqués.

L'opératrice du centre de réservation vous rappelle pour confirmation du lieu et de l'heure du rendez-vous.

Le véhicule est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous rendre à votre arrêt de prise en charge à l'heure dite et vous laisser transporter.

TOURNAN (5 arrêts)
VILLENEUVE-LE-COMTE (1 arrêt)
NEUFMOUTIERS (12 arrêts)
LA HOUSSAYE (18 arrêts)
CREVECOEUR (6 arrêts)
LES CHAPELLES-BOURBON (1 arrêt)
MARLES (8 arrêts)
CHÂTRES (9 arrêts)
PRESLES (17 arrêts)
LIVERDY (12 arrêts)
FONTENAY-TRESIGNY (18 arrêts)
ROZAY (1 arrêt)

Transports



PORTRAIT DE PAUL BILLON
VICE-PRESIDENT AUX TRANSPORTS



PAUL BILLON, QUI ÊTES-VOUS ?

Natif de l'avant pays savoyard, en limite de l'Ain et de l'Isère, je réside en Brie depuis 1970. Cela fait 41 ans que je vis à Crèvecœur-en-Brie, le plus petit village de notre Communauté de Communes.

Elu conseiller municipal en 1977, puis maire adjoint durant 3 mandats, je deviens maire en 2008. Lors du mandat précédent, j'ai occupé le poste de vice-président du SMAVOM en charge des travaux. Durant cette période, j'épaule, celui qui deviendra président de notre Communauté de Communes, J-J BARBAUX, pour tout ce qui touche aux travaux liés aux collèges, aux gymnases et aux terrains de sports.
Travaillant depuis longtemps à Paris puis en banlieue nord, j'ai connu, pour m'y rendre, les temps héroïques de l'autorail, puis du "petit gris" et le début des lignes régulières de cars Bizière qui nous emmenaient uniquement à Tournan.
Jeune retraité, voulant apporter ma contribution à l'amélioration des services offerts à la population du territoire communautaire, je postule en 2008 au poste de second vice-président, chargé des transports et des chemins de randonnées.

VOLET 1 : LES TRANSPORTS PUBLICS

C'est une fonction dévorante mais passionnante, en relation avec tous les acteurs des transports publics: STIF, Conseil Général de Seine et Marne, transporteurs mais aussi les collègues des autres Communautés de Communes confrontés à la même problématique des transports (CC des Sources de l'Yerres, CC du Provinois).
Il est gratifiant de constater que l'on participe à l'amélioration des transports existants, que l'on crée de nouveaux services comme le transport à la demande ou la navette desservant les zones d'activités du territoire, mise en service récemment.
Bien sûr, ce n'est pas parfait, on ne peut répondre à toutes les demandes exprimées. Il serait toujours possible de faire mieux, mais il faut rester dans le raisonnable et surtout dans les limites imposées par le budget communautaire.
Les transports absorbent 200.000€ des dépenses de fonctionnement.

VOLET 2 : LES LIAISONS DOUCES

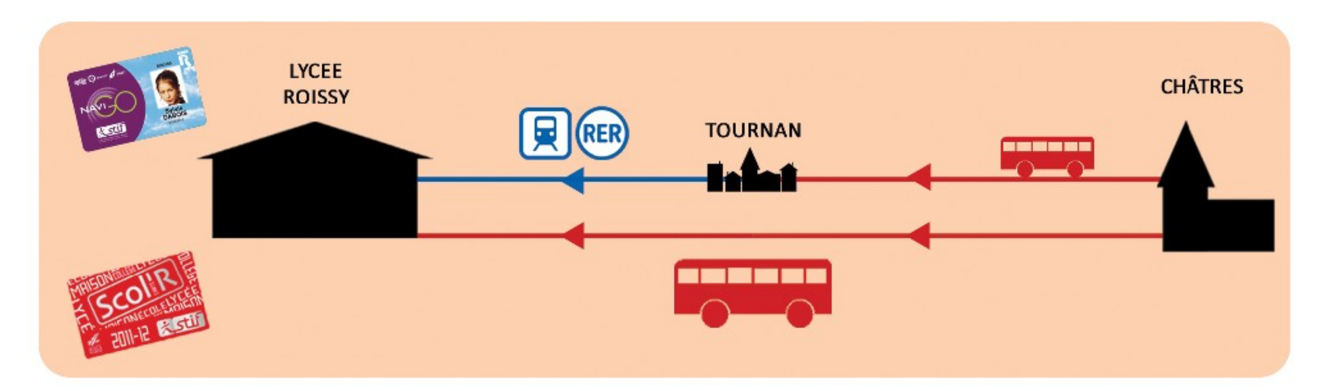
Je suis également responsable du secteur du canton de Rozay-en-Brie pour le comité départemental de la randonnée pédestre de Seine et Marne (Coderando77) dont je suis membre de la commission sentiers et itinéraires.
A ce titre, je participe, avec les élus des communes, à la création d'un réseau d'itinéraires de randonnées pédestres. Ce réseau, dénommé "Randonner au cœur de la Brie" sera constitué de 16 boucles lorsque nous aurons terminé les circuits de Neufmoutiers, Liverdy et Presles.
A terme, l'ensemble des fiches descriptives de ces itinéraires seront téléchargeables sur les sites des Communautés de Communes aux adresses suivantes :
http://www.cc-sourcesdelyerres.fr/ onglet tourisme – circuits pédestres
http://www.valbreon.fr/ onglet Découverte – Chemins de randonnées

Je termine cet article en remerciant chaleureusement mes collègues, membres de la commission transports, Cindy BOUCHER notre agent de développement en charge, entre autre, des transports, et les élus communaux qui participent à la création des chemins de randonnées.
Toutes et tous constituent une équipe sur laquelle j'ai toujours su pouvoir compter et m'appuyer pour mener à bien la tâche qui m'a été confiée.

QUELLE CARTE SCOLAIRE CHOISIR...

Aujourd'hui les lycéens scolarisés au lycée Charles le Chauve de Roissy-en-Brie ont 2 solutions possibles de transports pour rejoindre leur établissement scolaire.

1) Soit en empruntant un circuit spécial scolaire → demande d'une carte Scol'R
2) Soit en empruntant une ligne régulière de car et ferrée → achat d'une carte imagine R



1) QU'EST-CE QU'UN CIRCUIT SPECIAL SCOLAIRE ?

C'est un circuit de ramassage mis en place, en l'absence de lignes régulières de car ou ferrées adaptées aux besoins de desserte scolaire. Il permet de transporter des élèves entre des points d'arrêts définis par le Département, proches de leur domicile, et leur établissement scolaire de secteur ou de rattachement, sur un itinéraire unique.
A titre d'information le coût de ce type de transport par élève et par an s'élève à 794,51€.
Les familles ne règles que les 12€ des frais de dossier.

Un circuit spécial scolaire ne peut accueillir que des élèves, des accompagnateurs et exceptionnellement des personnels de l'Education Nationale. Il fonctionne uniquement pendant les périodes scolaires.



TITRE DE TRANSPORT : LA CARTE SCOL'R

La carte Scol'R permet un seul aller-retour par jour entre le domicile et l'établissement scolaire. Elle est valable uniquement sur un circuit spécial scolaire déterminé au moment de l'inscription et n'est utilisable que les jours de classe, du 2 septembre 2011 au 2 juillet 2012.
Pour bénéficier de la gratuité de la carte octroyée par le Département de Seine et Marne, l'élève doit répondre strictement à certains critères.



Cette carte ne permet pas d'emprunter les cars des lignes régulières ;
Un même élève ne peut disposer à la fois d'une carte Scol'R et d'une carte Imagine R toutes deux subventionnées par le Département de Seine et Marne.



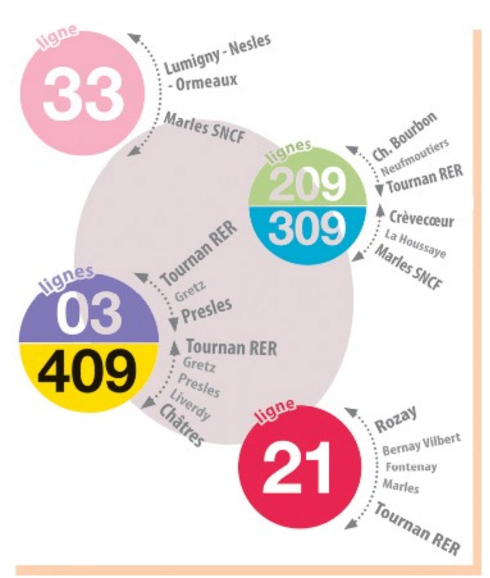


Nouveaux cars Sol'R



Transports

... POUR NOS LYCEENS VERS ROISSY ?



2) QU'EST-CE QU'UNE LIGNE REGULIERE ?

Contrairement aux circuits spéciaux scolaires, les lignes régulières sont accessibles à tous types d'usagers munis d'un titre de transport francilien. Différentes lignes desservent notre territoire :

Ligne 03 Presles - Gretz - Tournan
Ligne 10 Marles - Fontenay - Rozay - Courpalay
Ligne 21 Rozay-Fontenay - Marles - Tournan
Ligne 33 Lumigny - Marles
Ligne 209 Les Chapelles-Bourbon - Neufmoutiers - Tournan
Ligne 309 Crèvecoeur - La Houssaye - Marles - Tournan
Ligne 409 Châtres - Liverdy - Presles - Tournan

Toutes ces lignes constituent le réseau SOL'R

TITRE DE TRANSPORT : LA CARTE IMAGINE'R

Elle permet d'effectuer, en semaine, un nombre illimité de voyages à l'intérieur des zones choisies sur le réseau SNCF, RATP ou sur les lignes régulières privées.
Dézonée le week-end, elle autorise un nombre illimité de trajets en Ile-de-France. Les lycéens peuvent obtenir une subvention de 50% du Département de Seine et Marne (hors frais de dossier de 8€).





Cette carte ne permet pas d'emprunter les cars des circuits spéciaux scolaires;
Un même élève ne peut disposer à la fois d'une carte Imagine R et d'une carte Scol'R toutes deux subventionnées par le Département de Seine et Marne.



QUELS SONT LES TRANSPORTS AUTORISES AVEC LA CARTE SCOL'R ? Circuits spéciaux scolaires

CONDITIONS :
-Être âgé de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription
- Résider en Seine-et-Marne
-Être scolarisé avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire avant Bac
Être domicilié à 3 km ou plus de l'établissement de scolarisation
-Fréquenter son établissement public de secteur en Seine-et-Marne.

COÛT : 12€ de frais de dossier

AUPRES DE QUI SE PROCURER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ? : Auprès du Département



QUELS SONT LES TRANSPORTS AUTORISES AVEC LA CARTE IMAGINE'R ?
Lignes régulières de cars et ferrées

CONDITIONS :
- Les collégiens
- Les lycéens avant Bac de moins de 22 ans



COÛT : 8€ frais de dossier + 157,30€ pour 2 zones.

AUPRES DE QUI SE PROCURER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ? : Auprès des transporteurs ou en gare

Transports



UN REGIME DEROGATOIRE POUR 2012

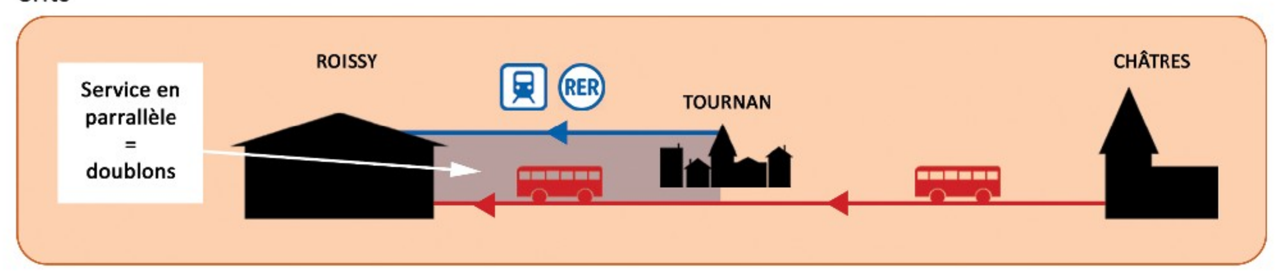
Au vu des difficultés rencontrées pour l'organisation des transports scolaires à la rentrée 2011-2012, les communes du territoire et la C.C du Val Bréon, avec l'aide du Département de Seine et Marne, travaillent actuellement sur les transports rabattant les élèves sur le lycée de Roissy-en-Brie.

Suite aux différentes réunions, 2 problématiques ont été soulevées :

A) UN DOUBLON D'OFFRE DE TRANSPORTS ENTRE TOURNAN ET ROISSY

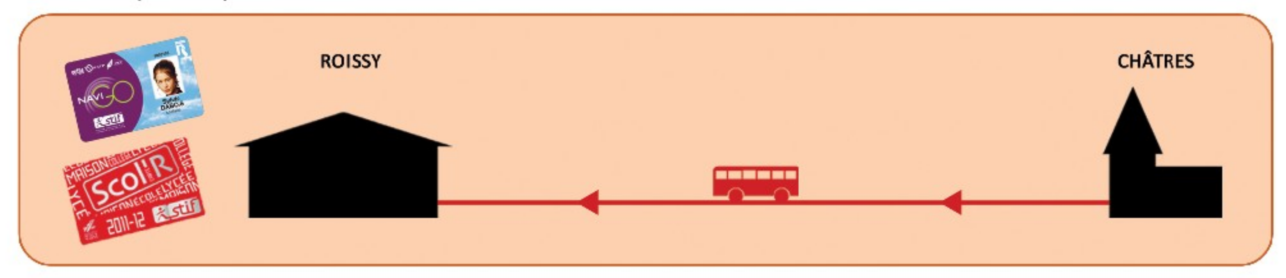
Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) et le Département de Seine et Marne financent au travers de subventions, le réseau ferré et les services de cars (lignes régulières et circuits spéciaux scolaires).

Dans une mesure d'économie et dans le contexte actuel, le Département Seine et Marne constatant qu'il existe un doublon de subventions entre Tournan et Roissy, souhaite revoir, en concertation avec les collectivités locales concernées, l'ensemble des circuits spéciaux scolaires et de leurs financem-ents



B) UNE AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE L'UTILISATION DES CARTES IMAGINE'R

Comme il n'est plus possible pour le détenteur d'une carte Imagine R d'obtenir la carte Scol'R, le Département de Seine et Marne, en accord avec le STIF, autorise, **à titre dérogatoire**, et **seulement pour l'année scolaire 2011-2012**, les lycéens détenteurs de la carte Imagine R à emprunter les cars des transports spéciaux scolaires.

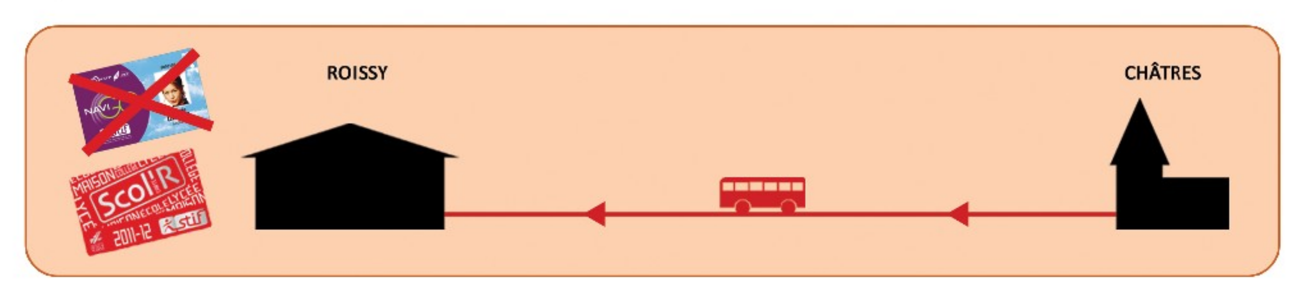


QUE POURRAIT-IL SE PASSER A L'AVENIR ?

1) PAS DE CHANGEMENT POUR LE CIRCUIT SPECIAL SCOLAIRE

Le financement du service reste à la charge du STIF et du Département de Seine et Marne.

Toutefois, la carte Imagine'R ne permettra plus l'accès aux cars assurant ce service spécial. Les lycéens en possession de cette carte ne pourront effectuer le trajet qu'en utilisant les lignes régulières et le RER.



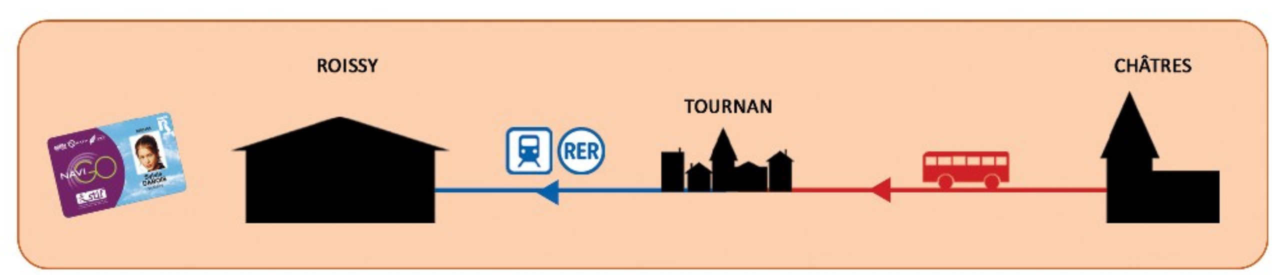
Transports



EN BREF SUR LES TRANSPORTS

2) SUPPRESSION DU CIRCUIT SPECIAL SCOLAIRE

Si la carte Scol'R est supprimée, tous les lycéens devront être dotés de la carte Imagine'R pour emprunter le RER et les cars de lignes régulières de rabattement vers la gare de Tournan.
50% du coût de la carte serait à la charge des parents (157,30€ + 8€ frais de dossier).



A titre d'information : une réflexion est en cours pour la mise en place de services supplémentaires de lignes régulières dans l'après-midi qui permettraient un retour du lycéen dans sa commune de résidence.
Le surcoût de ces services serait supporté par le STIF, le Département de Seine et Marne et la Communauté de Communes du Val Bréon qui précédemment ne financait pas les circuits spéciaux scolaires.

INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA LIGNE 21

Le 7 novembre, l'extension de la ligne 21 (Rozay, Fontenay, Marles, Tournan) a été mise en service. Entre Presles et Rozay, elle permet la desserte des gares et des zones d'activités du territoire de la CC du du Val Bréon aux horaires de prise et de fin de service (matin, midi et soir) en semaine.



Ce nouveau service de transport a été inauguré à Presles le 14 novembre en présence de Monsieur SAINSARD, Conseiller Régional d'Île de France représentant le STIF, de Monsieur AIELLO, Vice-Président du Conseil Général en charge des Transports et des élus des Communautés de Communes des Sources de l'Yerres et du Val Bréon.



Assistaient également à cette inauguration les représentants des entreprises de la Zone Economique N4 et le Directeur de N4 Mobilité.



MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 11

Depuis le 7 novembre 2011 une nouvelle ligne entre Tournan - Gretz - Ozoir, qui fonctionne aussi bien en heures pleines qu'en heures creuses.
Cette ligne dessert entre autre le Campus Sainte Thérèse.

Pour plus de renseignements :
http://www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr/



BILAN DE L'ANNEE 2011 DES ACTIONS ....

Pour son début d'activité, le bilan annuel effectué le 20 octobre 2011 est assez satisfaisant. L'enthousiasme et le sérieux des membres de la commission ont permis de participer à plusieurs manifestations.







VIN D'HONNEUR DES ASSOCIATIONS

Le 11 juin 2011, la Communauté de Communes du Val Bréon a invité les responsables associatifs du territoire afin d'expliquer les possibilités d'action de la commission "Sports et Milieu associatif".

Une cinquantaine d'associations étaient représentées à l'occasion de cette journée.

DES COUPES POUR LES ASSOCIATIONS

Durant l'été, des coupes ont été offertes aux Associations.



COMMENT RECEVOIR UNE COUPE ?

Ces coupes sont offertes par la Communauté de Communes à toutes les associations du territoire qui en font la demande pour leurs manifestations. Pour cela il faut exprimer vos besoins par courrier (minimum 2 mois avant la manifestation) à la Communauté de Communes au 32 rue des Charmilles - 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE ou par mail à j.hascoet@valbreon.fr .

Votre demande sera examinée par la commission qui étudiera le dossier et vous renverra un accord de principe.

Cette démarche est identique pour des lots de stylos et tee-shirts "j'aime mon association" Val Bréon.







Remise de coupes pour le football de Fontenay-Trésigny le dimanche 26 juin 2011.



... DE LA COMMISSION SPORT ET MILIEU ASSOCIATIF

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BREON PRESENTE SUR LES FORUMS DES ASSOCIATIONS.

L'achat d'un stand a permis à la CC du Val Bréon de participer aux forums des associations de Presles et de Fontenay-Trésigny. Nous avons aussi été représentés à Marles et La Houssaye avec distribution de stylos et tee-shirts.

Plus de 130 personnes ont répondu au jeu du quizz que nous avions préparé pour faire connaître les actions du Val Bréon dans nos communes.





Madame CHARLES sur le stand Val Bréon au forum des associations de Marles



En haut et en bas : remise de tee-shirts lors du forum des associations de Marles le dimanche 4 septembre 2011



UN GUIDE POUR LES JOURNEES DU PATRIMOINE.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, suite à la demande des organisateurs de la Randonnée des 3 clochers (Les Chapelles-Bourbon, La Houssaye, Marles) la CC a également parti-cipé à cette manifestation très conviviale en éditant un guide sur le patrimoine de chacune de ces communes.

Près de 80 randonneurs se sont vu offrir des stylos, un tee-shirt et le guide du patrimoine.





VAL BREON ET CULTURE

LE BILAN D'UNE ANNEE RICHE EN SPECTACLES

Depuis maintenant 2 ans, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de mener plusieurs actions culturelles autour du théâtre, de la musique, et, pour l'année qui s'annonce, du cirque.

Ont été proposées à des publics divers plusieurs manifestations festives, faisant appel pour la plupart d'entres elles aux habitants de la Communauté de Communes désireux de pratiquer telle ou telle activité.



Affiche du spectacle "DESTINS CROISES"



Représentation de "Ça Claque" le vendredi 8 avril 2011 à Fontenay-Trésigny

DES SPECTACLES JOUES PAR DES AMATEURS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Il en a été ainsi de la pièce de théâtre jouée par des adultes amateurs en 2010, « Destins Croisés » sur le thème du mariage, ou encore, plus récemment, de la comédie en musique « Ça Claque », mettant en scène 25 jeunes comédiens / musiciens amateurs qui ont attiré plus de mille spectateurs sur 8 représentations ...

Ces actions ont été menées dans le cadre du contrat passé avec la troupe en résidence de « l'Attrape Théâtre » dirigée par Christophe Thiry, en partenariat avec : le Ministère de la Culture, le Conseil Régional, le Conseil Général de Seine et Marne et la Communauté de Communes du Val Bréon.

De façon totalement inédite sur une Communauté de Communes telle que la nôtre (plusieurs villages de tailles différentes), cette « résidence d'acteurs » a également permis une approche novatrice des arts du théâtre, à savoir un travail mené avec des amateurs encadrés par des professionnels.

DES SPECTACLES PROFESSIONNELS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Toujours dans le cadre de leur contrat, les professionnels se sont produits à plusieurs reprises. Un grand classique , « Les Fourberies de Scapin » en 2009, une soirée cabaret : « Ce que je veux » en novembre dernier, et « La Soupe », spectacle à destination des plus jeunes joué en ce moment sur toutes les communes du territoire.

Pour l'année à venir, un spectacle « Cirque / Cabaret » est déjà en projet avec un grand nombre de comédiens amateurs en herbe.

Si vous désirez faire partie de cette aventure, prenez contact avec Julien Hascoët (01.64.51.33.24), chargé de communication du Val Bréon qui vous indiquera les modalités de participation.

Quel que soit votre choix, acteur ou spectateur, bienvenu à la fête !



Comédiens de la Troupe l'Attrape Théâtre dans la pièce "Les Fourberies de Scapin"



Comédienne du spectacle "Ce que je veux"



SUCCES DU CABARET ROCK

"CE QUE JE VEUX" : QUAND LE CABARET S'INVITE A LA CAMPAGNE !

Après avoir reçu de véritables « standing ovations » à l'issue des représentations des Fourberies de Scapin, les comédiens de l'Attrape-Théâtre ont réédité leur succès avec un nouveau spectacle professionnel dans un tout autre registre : le cabaret-spectacle.

Les spectateurs présents à Liverdy, Presles et Crèvecœur ont pu apprécier en octobre dernier la performance des acteurs / chanteurs se produisant à travers une création donnée l'année précédente au festival d'Avignon, « Ce que je veux ».

Véritable cabaret-rock où 5 instrumentistes / comédiens / chanteurs se sont interrogés sur les désirs humains en alternant chants, textes et musiques au travers de rythmes rock, folk, pop et jazzy, en constante interaction avec les spectateurs.

La représentation a su offrir au public un bon moment emprunt d'une grande originalité.







Représentation de "Ce que je veux" à Liverdy le 15 octobre 2011



LA RENTREE DE BEBE BOUQUINE

Les séances d'animation autour du livre de jeunesse ont repris début octobre.

Alice TOMBETTE, animatrice passeur culturel et Nathalie BONDOUX, responsable du relais assistantes maternelles ont rempli leurs malles de nouveaux livres pour emmener les enfants et leurs parents vers de nouvelles aventures.

De plus en plus de familles aiment venir partager ce moment de détente et de complicité et des liens se sont créés entre elles.

Alice et Nathalie ont également prévu des séances pour les assistantes maternelles. Le livre est un moyen pour elles, professionnelles de la petite enfance, d'ouvrir les enfants sur le monde, le langage et l'imaginaire.

Au printemps la Communauté de Communes a l'intention de s'impliquer pour l'Opération Premières Pages qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes enfants aux livres. Lors de cette opération, initiée par la Caisse d'Allocations Familiales, chaque nouveau-né recevra un bel album sélectionné spécialement pour l'événement.



Affiche Bébé Bouquine pour la 3ème édition.

La Communauté de Communes organisera une « fête des petits lecteurs » en proposant diverses activités autour du livre avec les partenaires concernés par la petite enfance (écoles maternelles, bibliothèques, assistantes maternelles…)

A cette occasion, les nouveaux parents pourront retirer l'album Premières Pages qui leur est réservé.



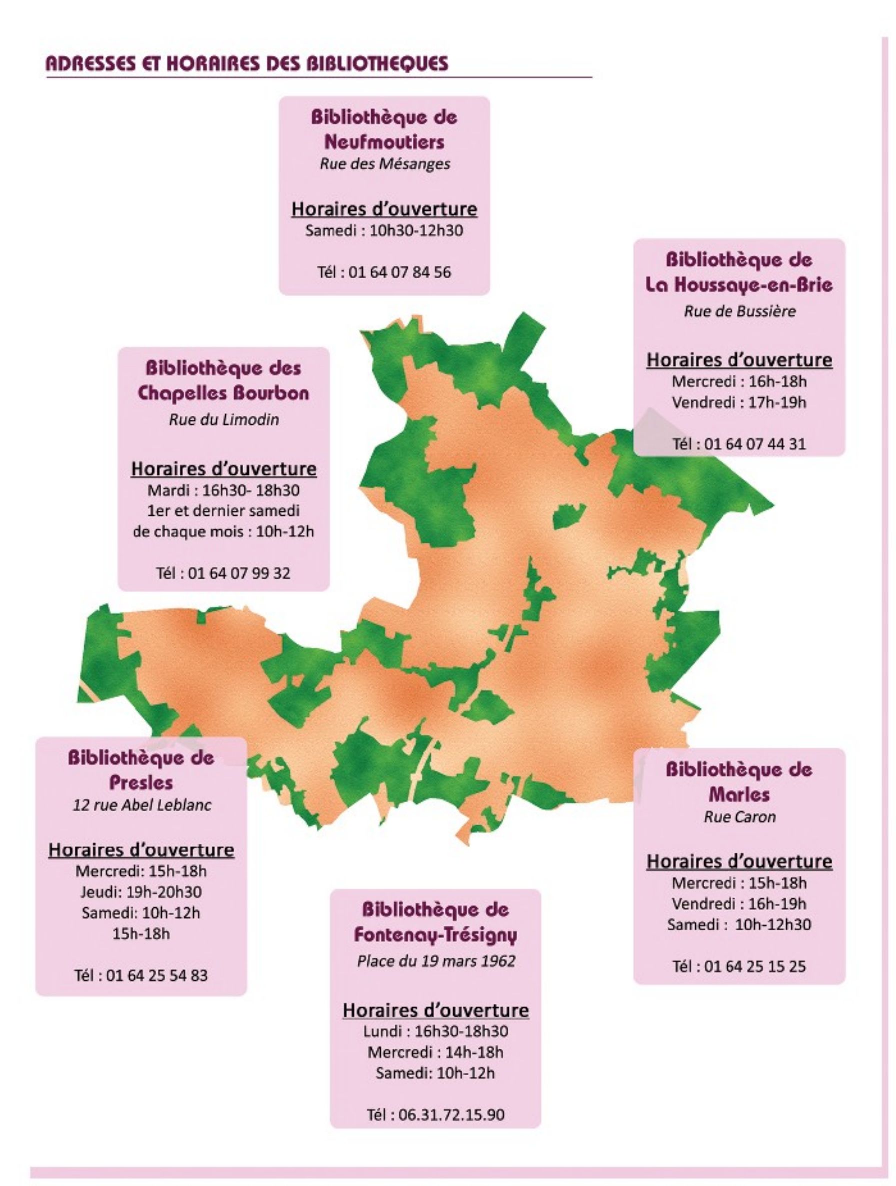


Nathalie BONDOUX, responsable du Relais Assistantes Maternelles (à gauche) et Alice TOMBETTE, Animatrice Passeur Culturel (à droite) lors des animations Bébé Bouquine.

Vie Sociale



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Carte des bibliothèques de la Communauté de Communes du Val Bréon

RECONDUCTION DE L'OPERATION "UNE CARTE DE BIBLIOTHEQUE OFFERTE AUX ASSISTANTES MATERNELLES"

Il a été décidé de reconduire cette année le financement de l'adhésion des assistantes maternelles aux bibliothèques du territoire.

L'accès des tout-petits aux livres est fondamental pour leur éveil et constitue une étape essentielle de leur développement. Nous voulons leur permettre de découvrir le plaisir des mots et de la langue des récits.

Cette année, les assistantes maternelles ont pu s'inscrire à nouveau gratuitement dans l'une des bibliothèques situées sur le Val Bréon et pourront emprunter gratuitement des livres ou des CD pour les tout-petits qu'elles gardent.



Assistantes Maternelles lors d'une animation Bébé Bouquine

LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

En novembre, le relais assistantes maternelles a mis en place des groupes d'échange lors des salles de jeux itinérantes sur le thème « l'organisation du repas des jeunes enfants ».

A cette occasion, une puéricultrice de la Maison Départementale des Solidarités de Tournan est venue enrichir ces discussions.

Ces temps de discussion viennent répondre à l'une des missions conférées aux relais assistantes maternelles par la Caisse Nationale des Allocations Familiales : participer à la professionnalisation des assistantes maternelles.



TOUTES LES INFOS DU VAL BRÉON

Infos Pratiques



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BREON

32 rue des Charmilles
77610 La Houssaye

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : de 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Tél : 01 64 51 33 26 - Fax : 01 64 51 33 27 - contact@valbreon.fr

MATÉRIEL MUTUALISÉ

Informations et réservations :
Lundi au vendredi :
10h30 - 17h00

Tél : 01 64 51 33 24
Tél : 01 64 51 33 26
Fax : 01 64 51 33 27



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Information, inscription, ou annulation :

Tél : 01 64 51 35 22
@ : portage@valbreon.fr



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Permanences
Fontenay-Trésigny au bureau des permanences :

Mardi de 14H00 à 17H00
Mercredi de 9H00 à 11H30
et le premier samedi de chaque mois

Tel : 01 64 51 33 29
06 86 42 58 51
@ : ram@valbreon.fr



INTERNET

Retrouvez toutes les informations du Val Bréon sur le site web de la Communauté de Communes et les réseaux sociaux :

www.valbreon.fr

www.facebook.com/valbreon
www.twitter.com/valbreon





TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Réservations
Du lundi au vendredi de 9h à 16h
(Hors jours fériés)

Centrale de réservation
Tél : 01 60 02 32 32

Informations, suggestions
Tél : 01 64 51 35 24

COORDONNÉES DE VOS MAIRIES



CHÂTRES
Rue de la mairie

Tél : 01 64 42 59 30
Fax : 01 64 42 59 39
@ : mairie.châtres@wanadoo.fr
W : www.mairiedechatres.com



CREVECOEUR
7 rue de la Forêt de Crécy

Tél : 01 64 07 41 28
Fax : 01 64 07 45 05
@ : accueil@crevecoeur77.fr
W : www.crevecoeur77.fr



FONTENAY-TRESIGNY
26 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 64 25 90 67
Fax : 01 64 25 16 09
@ : mairiefontenaytresigny@wanadoo.fr
W : www.fontenay-tresigny.fr



LA HOUSSAYE
Place du Maréchal Augereau

Tél : 01 64 07 41 27
Fax : 01 64 07 57 76
@ : mairie.lahousaye.77@wanadoo.fr
W : www.lahoussaye.csime.eu



LES CHAPELLES BOURBON
Place de la mairie

Tél : 01 64 07 10 09
Fax : 01 64 25 34 48
@ : leschapellesbourbon@orange.fr
W : leschapellesbourbon.over-blog.fr



LIVERDY
1 rue de Meaux

Tél : 01 64 25 51 18
Fax : 01 64 25 59 62
@ : mairie-liverdy-en-brie@wanadoo.fr
W : www.mairiedeliverdy.fr



MARLES
Place de la mairie

Tél : 01 64 42 55 80
Fax : 01 64 25 12 03
@ : mairie-marles-en-brie@wanadoo.fr
W : www.marlesenbrie.fr



NEUFMOUTIERS
9 rue du Général de Gaulle

Tél : 01 64 07 11 07
Fax : 01 64 06 45 64
@ : commune-de-neufmoutiers@wanadoo.fr
W : www.neufmoutiers-en-brie.fr



PRESLES
6 rue Abel Leblanc

Tél : 01 64 25 50 03
Fax : 01 64 25 59 69
@ : mairie@preslesenbrie.eu
W : www.preslesenbrie.eu



ASSOCIATIONS, COMMUNES : MODE D'EMPLOI POUR LE PRÊT DU MATERIEL

Le matériel culturel mutualisé est accessible aux communes et aux associations du Val Bréon, et c'est l'occasion de rappeler à tous la marche à suivre pour emprunter câbles, microphones ou autres matériels.

1 CONSULTER LE CATALOGUE

Il est disponible 24h/24 et 7jrs/7 sur le site internet du Val Bréon en format PDF. Vous y trouverez toutes les références classées par catégories : restauration, éclairage, sonorisation, scène etc...

Allez sur www.valbreon.fr , passez votre souris sur l'onglet VIE PRATIQUE et cliquez sur Matériel Mutualisé, Vous pourrez télécharger en bas de page le catalogue ainsi que le bon de réservation en format PDF.



2 REMPLIR LE BON DE RÉSERVATION

Il est téléchargeable au même endroit que le catalogue du matériel mutualisé : www.valbreon.fr > VIE PRATIQUE > Matériel Mutualisé > Bon de réservation.

Il est impératif que vous remplissiez en intégralité cette fiche de réservation et si la personne qui s'occupe du retrait du matériel est différente de celle qui en est responsable, merci de bien vouloir inscrire son numéro de téléphone !

Ne pas oublier de renseigner la case "code article".

Val Bréon
communauté de communes

BON DE RÉSERVATION

MATÉRIEL MUTUALISÉ

VOTRE COMMUNE :

RESPONSABLE DU MATÉRIEL :

N° de téléphone :

Prêt destiné à : La Commune ☐ Une Association ☐

Le retrait du matériel sera effectué par :

Dates d'utilisation du matériel : du au

Matériel enlevé le : / / 20	Matériel rendu le : / / 20
Heure souhaitée : h	Heure souhaitée : h





3 VERIFIER LES DISPONIBILITÉS

Pour ce faire il suffit d'appeler Julien HASCOËT ou Sandrine MORVAN en charge du matériel mutualisé au 01 64 51 33 24 ou au 01 64 51 33 26 de 10h30 à 17h00, qui vous diront en temps réel les disponibilités de ce que vous souhaitez emprunter.

4 FAIRE VALIDER PAR VOTRE MAIRIE

Une fois les vérifications faites il faut que vous fassiez valider le bon de réservation auprès de votre commune ! Avec cachet de la mairie et signature du Maire.

Vous devez ensuite renvoyer à la Communauté de Communes votre bon signé.

<u>Par courrier :</u> Communauté de Communes du Val Bréon, 32 rue des Charmilles - 77610 La Houssaye

<u>En main propre :</u> Même adresse entre 10h30 et 17h00.
<u>Par fax :</u> 01 64 51 33 27
<u>Par courriel :</u> j.hascoet@valbreon.fr
s.morvan@valbreon.fr

5 LE RETRAIT DU MATÉRIEL

L'horaire indiqué sur votre bon de réservation doit être respecté, sinon le retrait ne pourra pas être effectué.

Le jour donné il est impérativement demandé qu'une personne ayant connaissance du matériel soit présente : nous vous rappelons également que ce matériel est destiné à être utilisé par **des personnes nécessitant un minimum de compétences en la matière.** S'il s'avère que la (ou les) personne(s) présente(s) lors du retrait ne possède(nt) aucune connaissance, le prêt de matériel pourrait vous être refusé.

IMPORTANT :

Il vous est également demandé de venir obligatoirement avec une ou plusieurs personnes pour vous aider à transporter le matériel pour le retrait et le retour.

6 LE RETOUR DU MATÉRIEL

Comme pour le retrait, l'horaire de retour du matériel doit être conforme aux indications inscrites sur le BON DE RÉSERVATION.

Au retour, un contrôle est effectué pour vérifier le bon fonctionnement et les quantités de matériels empruntés.

Aucun référent matériel n'est nécessaire pour le retour mais un minimum de deux personnes pour porter le matériel est demandé.





Des questions sur la Communauté de Communes du Val Bréon ont été posées aux passants lors des forums des associations sur le stand Val Bréon, saurez-vous y répondre ?

Le Quizz

de la Communuté de Communes du Val Bréon

Val Bréon communauté de communes

1- Combien de communes regroupe la Communauté de Communes du Val Bréon (CCVB)
- ☐ 8
- ☐ 9
- ☐ 10

2- Quelle compétence n'est pas prise par la Communauté de Communes du Val Bréon ?
- ☐ Le Portage de Repas à Domicile
- ☐ Le RAM
- ☐ L'Entretien des forêts

3- Combien d'associations compte le territoire de la Communauté de Communes ?
- ☐ Moins de 50
- ☐ Moins de 100
- ☐ Plus de 100

4- Quelle route ne traverse pas le territoire de la Communauté de Communes ?
- ☐ La Nationale 4
- ☐ La Nationale 36
- ☐ L'Autoroute A4

5- Quelle est la signification du sigle RAM ?
- ☐ Relais Assistantes Maternelles
- ☐ Réseau Aide Maternelle
- ☐ Relais Aide aux Mères

6- Quelle discipline associative n'est pas pratiquée sur le territoire de la CCVB ?
- ☐ Les courses de lévriers
- ☐ Le hockey subaquatique
- ☐ Le football américain

7- Quelle commune a le plus d'associations par habitants ?
- ☐ Fontenay-Trésigny
- ☐ Presles
- ☐ Liverdy

8- Quelle est la superficie du territoire de la Communauté de Communes du Val Bréon ?
- ☐ 73 km²
- ☐ 120 km²
- ☐ 234 km²

9- Quelle commission n'existe pas au sein de la Communauté de Communes ?
- ☐ Sport et Milieu Associatif
- ☐ Logement
- ☐ Ordures ménagères

10- La Communauté de Communes du Val Bréon compte au total combien d'habitants ?
- ☐ Environ 10.000
- ☐ Environ 15.000
- ☐ Plus de 20.000

Réponses :

1- 9 / 2- L'entretien des forêts / 3- Plus de 100 / 4- L'autoroute A4 / 5- Relais Assistantes Maternelles / 6- Le football Américain / 7- Presles / 8- 120km² / 9- Ordures ménagères / 10- Environ 15 000

Infos Pratiques



L'AGENDA DU VAL BREON

Agenda

DECEMBRE

Vendredi 2 décembre
Téléthon
Le Cube – LA HOUSSAYE

Téléthon
Mairie – CREVECOEUR

Exposition
Arts Plastiques
Salle Polyvalente - PRESLES

Samedi 3 décembre
Comédie en Musique
« Ca claque »
Au profit du Téléthon
Le Cube – LA HOUSSAYE

Exposition
Arts Plastiques
Salle Polyvalente – PRESLES

Loto géant
Non Stop
Téléthon 2011
Salle des fêtes – FONTENAY-TR.

Téléthon
Salle des fêtes - CREVECOEUR

Marché de Noël
Place de la Mairie - MARLES

Dimanche 4 décembre
Exposition Arts Plastiques
Salle Polyvalente – PRESLES

Vendredi 9 décembre
ACAF Danse Soirée dansante
Salle des fêtes – FONTENAY-TR.

Arbre de Noël
Salle des fêtes - CREVECOEUR

Samedi 10 décembre
Repas 3e age
(sur réservation)
Le Cube – LA HOUSSAYE

Marché de Noël
Place de l'église
PRESLES

Spectacle de Noël
CAC
NEUFMOUTIERS

Spectacle des enfants
Salle polyvalente - MARLES

Dimanche 11 décembre
Noël des Enfants
Salle des fêtes - LIVERDY

Repas des Anciens
Salle des fêtes
FONTENAY-TR.

Vendredi 16 décembre
Vidéo-Transmission
Salle des fêtes
FONTENAY-TR.

Spectacle Noël
La Grange
LES CHAPELLES-B.

Samedi 17 décembre
Père Noël
Rues
FONTENAY-TR.

Marché de Noël
de Fontenay
Salle des fêtes
FONTENAY-TR.

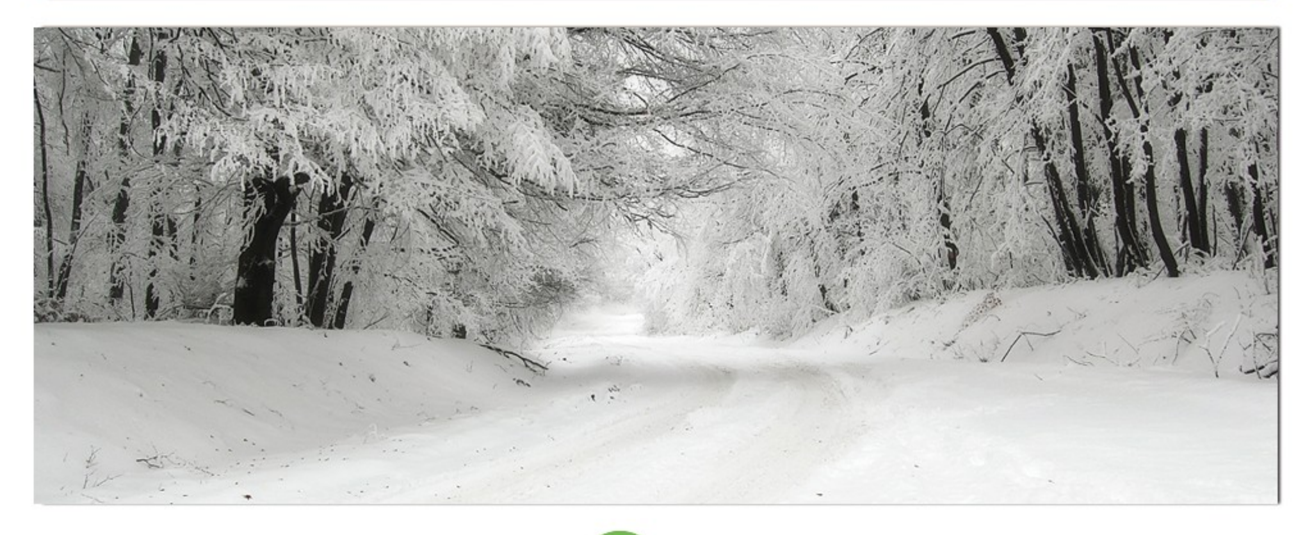
Dimanche 18 décembre
Repas des Anciens
Salle des fêtes
LIVERDY

Marché de Noël
Salle des fêtes
FONTENAY-TR.

Repas des Anciens
Auberge
LES CHAPELLES-B.

Samedi 31 décembre
Réveillon
CAC – NEUFMOUTIERS

Réveillon
du comité des fêtes
Salle des fêtes
FONTENAY-TR.






Val Bréon
communauté de communes